

**Le point de l'actualité de la semaine : 001/2024 :**

**Par André Dulou 156<sup>ème</sup> SR, responsable de la revue de presse  
Défense de l'UNION-IHEDN**

**A la une aujourd'hui :**

## **Cette guerre invisible que la Chine mène contre l'Occident ( Asialyst, 6 janvier 2024, Pierre-Antoine Donnet)**

Il est une guerre que livre la Chine dans le plus grand secret à l'Occident. Elle n'est pas à proprement parler militaire, mais neurologique et psychologique. L'objectif est ambitieux autant que redoutable, terrifiant même : s'emparer des cerveaux humains pour paralyser, traumatiser, neutraliser pour ainsi anéantir toute idée de résister dans les rangs de l'ennemi. C'est ce qu'affirment des chercheurs américains, qui se sont penchés sur les travaux dans ce registre de l'Armée populaire de libération (APL). Selon eux, ces nouvelles armes discrètement mises au point en Chine sont effrayantes et il devient urgent d'y apporter des réponses au risque de dommages considérables, tant auprès des forces armées que des populations civiles.

Le rapport sonne l'alarme. Publié en décembre dernier, il s'intitule « *Warfare in the Cognitive Age : NeuroStrike and the PLA's Advanced Psychological Weapons & Tactics* » (La guerre dans l'ère cognitive : les neuroattaques et les armes psychologiques avancées de l'APL et ses tactiques). Le danger est devenu extrême car les progrès réalisés par les chercheurs de l'armée chinoise sont déjà avancés et d'une ampleur encore largement insoupçonnée, indiquent les auteurs du rapport, LJ Eads, ancien officier du renseignement américain, Ryan Clarke, vétéran du contre-espionnage américain, Xiaoxu Sean Lin, professeur assistant du Feitian College Middletwon de New York et ancien officier de l'armée américaine, et Robert McCreight, chercheur à la National Strategic Research Institute de l'université du Nebraska. Ce groupe de recherche a pour nom The CCP BioThreats Initiative.

Ces nouvelles armes, développées dans l'ombre, entendent servir trois objectifs de santé physique et neurologique : les incidents de santé anormaux (*Anomalous Health Incidents, AHI*), les dommages cérébraux non conventionnels (*Unconventionally Acquired Brain Injury, UBI*) et les neuroattaques (Neurostrikes). Certaines ont des effets passagers, d'autres infligent des dommages irrémédiables sur le cerveau.

<https://asialyst.com/fr/2024/01/06/guerre-invisible-chine-contre-occident/>

-0-

**Les actualités de défense, avec cet article, qui indique combien le cyberspace espace est devenu un enjeu stratégique :**

## **La cyberdéfense militaire française à l'épreuve des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 ( Diploweb, 7 janvier 20124, Sébastien Baptiste)**

Le cyberspace est le théâtre d'une guerre permanente. C'est aussi le support principal des échanges sociaux et économiques, faisant de chaque cyberattaque un facteur de déstabilisation du quotidien. Les Etats et les groupes organisés qui y ont recours font preuve de toujours plus d'audace, frappant avec une apparente impunité. La défense semble désavantagée du fait de son coût d'installation et de mise en œuvre mais surtout, elle n'a pas l'initiative. Un

adversaire n'a besoin que d'une faille et choisit quand il l'exploite. Le défenseur doit surveiller l'entièreté de son périmètre, et ce constamment. Les systèmes militaires ne sont pas épargnés, et font quotidiennement objets d'actions malveillantes. A l'approche des Jeux Olympiques et Paralympique de 2024 (JOP 2024), cet article vise à identifier les enjeux de la cyberdéfense militaire dans la préparation aux menaces de demain.

LORS de ses vœux aux armées du 20 Janvier 2023 à Mont-de-Marsan, le président Emmanuel Macron a annoncé un effort majeur dans le domaine militaire en dessinant les orientations de la future Loi de programmation militaire (LPM) 2024-2030. Les armées disposeront de 413 milliards d'euros entre 2024 et 2030, soit **128 milliards de plus que la LPM 2019-2025**. Après la « réparation », effet majeur de la LPM actuelle, le président veut une « transformation » autour de quatre pivots, pour adapter les moyens des forces armées aux dangers de demain.

Dans le premier de ces pivots, il évoque la cyberdéfense. Plus précisément, le président annonce vouloir « doubler [la] capacité de traitement des attaques cyber majeures » [1]. Cette ambition aux accents militaires fait écho au volet cyber de France 2030, qui prévoit « d'allouer plus d'un milliard d'euros afin de faire de la France une nation de rang mondial dans la cybersécurité » [2]. La concordance de ces mesures civiles et militaires témoigne de la prise de conscience généralisée, bien que tardive, d'une menace grandissante envers les intérêts français dans le cyberspace.

Cet article présente la cyberdéfense militaire dans la perspective des JOP 2024, et détermine comment celle-ci pourra faire face aux attaques futures. Après une étude générale des attaques et de la défense dans le cyberspace, l'article identifie et traite deux enjeux : la coordination des unités de cybersécurité et l'augmentation en nombre de personnel qualifié.

<https://www.diploweb.com/La-cyberdefense-militaire-francaise-a-l-epreuve-des-Jeux-Olympiques-et-Paralympiques-de-2024.html>

## Éprouver le concept MORANE en Roumanie (Défense, 2 janvier 2024, Armée de l'air et de l'espace)

En octobre 2023, un détachement d'Aviateurs se rendait en Roumanie, sur le flanc est de l'OTAN, dans le but de développer les capacités de déploiement agile propres à l'armée de l'Air et de l'Espace.

Cet automne, du 16 au 20 octobre, nous vous transportions sur la base aérienne (BA) de Fetești, en Roumanie. Là, sur l'emprise de la *Forțele Aeriene Române* (force aérienne roumaine), un détachement de 33 Aviateurs s'est déployé en vue d'éprouver le concept opérationnel de mise en œuvre réactive de l'arme aérienne (Morane). Dans une volonté d'agilité et de réactivité, l'armée de l'Air et de l'Espace (AAE) a acheminé des lots techniques réduits à l'essentiel (4 tonnes pour 20 m<sup>3</sup>) au moyen d'un A400M Atlas.

« Les lots techniques dédiés à la mission en Roumanie comprennent du matériel de maintenance à destination de nos aéronefs, des équipements relatifs aux systèmes d'information et de communication (SIC) et aux opérations. Nous y retrouvons également du matériel attribué au détachement protection (commando parachutiste de l'air n° 20) et des protections individuelles contre les risques nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques (NRBC) », explique le lieutenant Maxence, coordinateur logistique (Corlog) de la mission. En parallèle du matériel emporté par les Aviateurs de l'armée de l'Air et de l'Espace, le détachement français peut s'appuyer sur certaines

ressources de la nation hôte : des véhicules de transport de palettes à l'oxygène liquide nécessaire aux vols, notamment.

<https://www.defense.gouv.fr/air/actualites/eprouver-concept-morane-roumanie>

## **Les moteurs de l'avion de transport A400M posent toujours des problèmes à l'armée de l'Air et de l'Espace (Opex 360, 7 janvier 2024, Laurent Lagneau)**

Pour Airbus, la mise au point de l'avion de transport A400 « Atlas » aura été compliquée, en raison notamment de soucis récurrents au niveau du turbopropulseur TP400, fourni par Europrop International, un consortium réunissant MTU Aero Engines, Safran Aircraft Engines, Rolls-Royce et Industria de Turbo Propulsores.

D'abord, les difficultés se concentrèrent au niveau du FADEC [Full Automatic Digital Engine Control], c'est à dire le système informatique chargé du contrôle des turbopropulseurs. Puis en 2016, un problème d'usure prématurée des boîtes relais des réducteurs d'hélices [PGB – Propeller Gear Box] fut constaté, ce qui donna lieu à ce que le général André Lanata, alors chef d'état-major de l'armée de l'Air & de l'Espace [CEMAAE], qualifia de « crise des moteurs ».

« Les moteurs doivent d'abord être révisés au bout de 60 heures et, ensuite, toutes les 20 heures, ce qui représente seulement l'équivalent d'un aller-retour au Moyen-Orient », avait-il déploré lors d'une audition à l'Assemblée nationale. Évidemment, cela affecta la disponibilité des onze A400M que l'AAE possédait à l'époque. « L'industriel s'est engagé à mettre en place une solution intermédiaire d'ici au printemps 2017. Dans cette attente nous sommes contraints de faire des visites régulières et exténuantes pour le personnel mécanicien, du fait du délai de revisites imposé par les instances de certification », avait expliqué le général Lanata.

<https://www.opex360.com/2024/01/07/les-moteurs-de-lavion-de-transport-a400m-posent-toujours-des-problemes-a-larmee-de-lair-et-de-lespace/>

## **Les relations internationales :**

### **[En direct] La guerre Israël-Hamas entre dans son 4e mois, Blinken au Moyen-Orient pour éviter l'embrassement (RFI, 7 janvier 2024)**

Alors que sa guerre contre le Hamas est entrée dimanche 7 janvier dans son quatrième mois, Israël soutient avoir « démantelé » la « *structure militaire* » du mouvement islamiste palestinien dans le nord de Gaza. Les forces de l'État hébreu disent désormais se concentrer sur le démantèlement du mouvement palestinien « *dans le centre et le sud de ce territoire* », alors que les craintes d'un embrassement régional s'accroissent toujours.

Ce qu'il faut retenir :

- Le secrétaire d'État américain Antony Blinken poursuit sa tournée au Moyen-Orient par la Jordanie, après avoir rencontré samedi à Istanbul le président turc, dans l'espoir de juguler l'escalade régionale.
- L'armée israélienne a annoncé samedi soir avoir « *achevé le démantèlement de la structure militaire du Hamas dans le nord de la bande de Gaza* » et se concentrer désormais sur le démantèlement du mouvement islamiste palestinien « *dans le centre et le sud de ce territoire* ».

■ L'armée israélienne a mené plusieurs frappes aériennes tout au long de la nuit dans le sud de la bande de Gaza. Et en Cisjordanie, un raid des forces israéliennes a coûté la vie à six Palestiniens à Jénine et deux Israéliens, une policière et un civil, ont également perdu la vie.

■ Selon un nouveau bilan annoncé dimanche 7 janvier par le ministère de la Santé du Hamas, 22 835 personnes ont été tuées à Gaza depuis le début de la guerre, le 7 octobre. Les morts sont en majorité des femmes, des adolescents et des enfants. On dénombre près de 60 000 blessés. L'armée israélienne a affirmé jeudi avoir tué plus de 8 000 combattants palestiniens depuis l'attaque du 7 octobre. 175 soldats israéliens ont été tués depuis le début de l'offensive terrestre de l'armée israélienne dans la bande de Gaza le 27 octobre, selon les derniers chiffres de l'armée.

<https://www.rfi.fr/fr/moyen-orient/20240107-en-direct-apr%C3%AAs-trois-mois-de-guerre-isra%C3%ABl-dit-vouloir-se-concentrer-sur-le-sud-et-le-centre-de-gaza>

## Trump-Biden : une année cruciale pour la démocratie américaine et l'ordre mondial (The Conversation, 2 janvier 2024, Elisa Chelle)

À la fin de l'année, les Américains éliront leur « nouveau » président et l'ensemble de leurs députés. Jamais dans l'histoire électorale des États-Unis un scrutin n'aura paru à ce point décisif.

Par les enjeux internationaux qu'il soulève et la configuration atypique qu'il présente, ce rendez-vous pourrait marquer une mutation capitale pour la démocratie américaine elle-même.

Un Donald Trump radicalisé

Donald Trump occupe une position inédite : il a échoué à se faire réélire en 2020 mais se relance dans une nouvelle course alors même qu'il est visé par un nombre record de procédures judiciaires. Il vient, d'ailleurs, d'être déclaré inéligible dans le Colorado et dans le Maine pour s'être « livré à une rébellion » lors de l'invasion du Capitole le 6 janvier 2021.

Pour l'heure, son sort reste suspendu au recours déposé devant la Cour suprême, qui a refusé de le traiter en urgence. Une façon de rendre plus incertain encore le calendrier judiciaire de l'ancien président, et ce alors que la bataille pour l'investiture débute le 15 janvier par le caucus de l'Iowa.

<https://theconversation.com/trump-biden-une-annee-cruciale-pour-la-democratie-americaine-et-lordre-mondial-220235>

## Les ambitions de puissance régionale ( Diploweb, 5 janvier 2024, Patrice Gourdin)

Nous avons abordé plus haut la volonté de puissance et les constructions impériales qui en découlent sous l'angle des représentations géopolitiques, et nous avons vu que ces tentatives ou ces réalisations eurent des conséquences sur les autres États. Mais, nous l'avons constaté, l'expansion sous cette forme n'est plus monnaie courante. Aujourd'hui, le plus fréquemment, un ou plusieurs États peuvent intervenir dans un conflit pour affirmer ou amplifier leur **puissance**, voire leur **prépondérance** dans la **région** où ils se situent. L'hégémonie régionale repose sur l'édification, la conservation et l'accroissement de trois prépondérances complémentaires : économique, politique et militaire. Parfois, il convient d'ajouter la dimension culturelle.

La **Russie** offre à l'observateur un exemple de choix : superpuissance déchue, empire délabré, elle tente, faute de mieux, de s'affirmer comme puissance en Eurasie.

Sa politique extérieure vise, depuis la dislocation de l'URSS, en 1991, à reconstituer cette dernière sous la forme d'une zone d'influence exclusive : l'"étranger proche". N'oublions jamais que Vladimir Poutine déclara : « l'effondrement de l'Union soviétique fut l'une des catastrophes géopolitiques majeures du XXe siècle. Pour la nation russe, ce fut un véritable drame [1] ». Moscou utilise tous les outils disponibles pour parvenir à ses fins. Elle a mis sur pied – avec un succès limité – une Communauté des États indépendants (CEI), pour tenter de limiter la marge de manœuvre des anciennes "Républiques socialistes soviétiques". Avec l'Organisation de coopération de Shanghai, elle semble mieux réussir. Il est vrai que la Chine offre là un contrepoids susceptible de rassurer les États d'Asie centrale. Le Kremlin use des besoins énergétiques de certaines de ses anciennes possessions : depuis 2006, la Biélorussie et l'Ukraine ont expérimenté à leurs dépens l'antiphrase contenue dans la dénomination "oléoduc et gazoduc de l'Amitié".

<https://www.diploweb.com/30-Les-ambitions-de-puissance-regionale.html>

## **Sur le plan de l'économie, cet article sur la consécration de l'euro numérique, avancée ou danger ? :**

Vers un euro numérique : un pas de géant pour l'Europe, au prix de la souveraineté de ses membres ? (Le portail de l'IE, 4 janvier 2024, Tom Charpentier)

Le 18 octobre, la Présidente de la Banque centrale européenne Christine Lagarde annonçait une nouvelle phase de développement pour lancer l'euro numérique d'ici 4 ou 5 ans. Un bond technologique pour l'UE qui s'efforce de demeurer compétitive sur la scène internationale des cryptomonnaies, tandis que les banques nationales s'activent pour influencer en leur faveur les futurs processus décisionnels et normatifs. Amorcée il y a deux ans par la Banque Centrale Européenne, la phase de développement de l'euro numérique s'est officiellement terminée le 18 octobre 2023. Elle consistait à élaborer un cadre juridique définitif, à sélectionner les prestataires pour développer les infrastructures nécessaires, ainsi qu'à réaliser des tests et des expérimentations pour éprouver la résilience de cette nouvelle monnaie numérique. L'accent a été mis sur le respect des exigences de l'Eurosystème (autorité monétaire regroupant la BCE et les banques nationales), de la confidentialité, de l'inclusion financière et de l'empreinte environnementale.

Après ces deux années, le Conseil des gouverneurs peut passer à la prochaine étape de préparation : l'éventuelle émission et mise en circulation de l'euro numérique.

Monnaie numérique et financier décentralisé, un bond technologique pour fluidifier les échanges

Le recours aux monnaies digitales de la Banque centrale (CBDC) pour les échanges inter-bancaires permettrait de fluidifier les transferts sur certains types d'actifs financiers. Les transactions seraient enregistrées sur un registre distribué synchronisé sur un réseau d'ordinateurs. Ce système simplifierait les échanges, améliorerait leur rapidité et offrirait la possibilité d'échanger des crypto actifs (*token*, NFT, etc). L'interopérabilité permise par ses caractéristiques techniques servirait à prévenir

l'isolement des banques vis-à-vis des nouvelles infrastructures privées, et offrirait la possibilité d'améliorer la communication entre les différents systèmes monétaires internationaux. Rendre ouverte l'architecture des systèmes bancaires faciliterait les paiements transfrontaliers, tout en réduisant les coûts et en améliorant la rapidité des échanges.

<https://www.portail-ie.fr/univers/blockchain-data-et-ia/2024/vers-un-euro-numerique-un-pas-de-geant-pour-leurope-au-prix-de-la-souverainete-de-ses-membres/>

## **L'inflation rebondit dans la zone euro et conforte la prudence de la BCE (Euractiv France, 5 janvier 2024, avec AFP)**

L'inflation est repartie à la hausse en décembre dans la zone euro, interrompant une longue période de reflux et confortant la Banque centrale européenne (BCE) dans sa politique de taux d'intérêt élevés face à un fléau qui résiste.

La hausse des prix à la consommation a atteint 2,9 % sur un an en décembre, après 2,4 % en novembre, en raison essentiellement des prix de l'énergie, a annoncé vendredi (5 janvier) Eurostat.

Le chiffre est conforme aux prévisions des analystes interrogés par Bloomberg. Il marque un coup d'arrêt après des mois de baisse qui avaient permis à l'inflation de revenir en novembre à son plus bas niveau depuis juillet 2021.

L'indicateur est certes très loin du sommet de 10,6 % touché en octobre 2022 quand les effets de la guerre en Ukraine sur les prix du gaz et du pétrole se faisaient sentir à plein. Il s'écarte cependant de nouveau de l'objectif de 2 % fixé à la BCE, soulignant que la bataille menée par la banque centrale n'est pas terminée.

Certes, le rebond de l'inflation est uniquement lié à un moindre reflux des prix de l'énergie en décembre. Ils ont reculé de 6,7 % par rapport au même mois de l'an passé, mais en novembre cette baisse avait atteint 11,5 %.

<https://www.euractiv.fr/section/economie/news/linflation-rebondit-dans-la-zone-euro-et-conforte-la-prudence-de-la-bce/>

## **Le montant net social : une révolution administrative pour 2024 (Economie matin, 7 janvier 2024, La rédaction)**

Une réforme sous le radar, mais d'ampleur, transforme le paysage des bulletins de paie en France. Le « montant net social », une nouvelle ligne ajoutée récemment, bouleverse la manière dont employés et employeurs abordent la rémunération et les prestations sociales. Cette petite révolution, complexe et souvent méconnue, recèle des gagnants et des perdants.

Une réforme méconnue aux conséquences profondes

Le montant net social est plus qu'une simple ligne supplémentaire sur les bulletins de paie. Introduit en juillet dernier, il est le fruit d'une réforme visant à simplifier les démarches pour les allocataires de prestations sociales. Véronique Argentin, directrice des études à l'ordre des experts-comptables, souligne : « *Il va falloir expliquer ce que c'est. Cela va générer une surcharge de travail dans les cabinets comptables et pour les employeurs.* » Cette modification, complexe et peu médiatisée, se révèle être une usine à gaz pour les professionnels du secteur. Pour la majorité des salariés et fonctionnaires, ce changement semble anodin. Pourtant, il symbolise une étape importante dans la réforme de la solidarité à la source, une promesse de campagne d'Emmanuel Macron. L'objectif ? Rendre les prestations sociales plus accessibles et

réduire le taux de non-recours. Un défi de taille, lorsque l'on sait que 20% des personnes éligibles au RSA n'y ont pas recours.

<https://www.economiamatin.fr/montant-social-net-paie>

**Lire avec intérêt cet article concernant la sécurité intérieure :**

## **Un enfant sauvé par les gendarmes et la Guardia civil d'un probable "sacrifice" par ses parents (L'essor, 4 janvier 2024, La rédaction)**

Le couple, qui se rendait en Afrique, vraisemblablement pour sacrifier leur fils de 5 ans dans le désert du Sahara, a été intercepté par la Guardia civil espagnole, après des renseignements et une enquête menée par les gendarmes de Nouvelle-Aquitaine.

Ils voulaient "sacrifier" leur fils de cinq ans dans le Sahara, selon la Garde civile espagnole: un couple de professeurs de musique girondins, soupçonné de "dérives sectaires", est sous le coup d'une procédure d'extradition après son arrestation fin décembre 2023 à Algésiras (Espagne).

L'enquête a démarré en France, le 19 décembre, après un "appel (aux gendarmes) d'une requérante s'inquiétant pour le fils d'un couple d'amis, âgé de 5 ans", précise le parquet de Bordeaux. Le père, né en 1984, "tenait des propos délirants", ajoute le parquet, qui a ouvert le lendemain, 20 décembre, une information judiciaire "des chefs d'arrestation, enlèvement, séquestration ou détention arbitraire d'otage mineur de 15 ans pour faciliter un crime ou un délit, à l'encontre du couple". Un mandat d'arrêt européen a par ailleurs été émis.

Délire et dérive sectaire

"Le but était dans un temps très court de les intercepter de manière à protéger et sauver l'enfant", a précisé à l'AFP le **chef d'escadron Cédric Roger**, commandant la **compagnie de gendarmerie départementale de Lesparre-Médoc** et sa brigade de recherches, chargée de l'enquête avec la **Section de recherches de Bordeaux**.

Ensuite, tout est allé vite. Dans les jours qui suivent, à partir des renseignements et l'enquête des gendarmes, le couple est intercepté par la Guardia civil, à Algésiras, dans le sud de l'Espagne. Il allait alors embarquer à bord d'un ferry pour le Maroc. Dans son communiqué annonçant samedi 30 décembre 2023 l'arrestation des deux parents, la Garde civile espagnole avait elle aussi évoqué une volonté de "sacrifier" l'enfant.

<https://lessor.org/operationnel/un-enfant-sauve-par-les-gendarmes-et-la-guardia-civil-d-un-probable-sacrifice-par-ses-parents>

**Et quelques articles de fond et d'actualité :**

4.janvier.2024 // Les Crises

## **Naissance d'une pieuvre au service de l'empire rouge | Triades – La mafia chinoise à la conquête du monde (Les Crises, 4 janvier 2024, Arte, Youtube)**

Une passionnante enquête d'investigation sur quatre des plus grandes triades chinoises au monde, alliées occultes du pouvoir dont l'influence sur la géopolitique et l'économie mondiales n'a cessé de croître au fil du temps.

« Société du ciel, de la terre et des hommes », ou « triade » : dans la Chine de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est ainsi que se désignent les organisations secrètes combattant la dynastie mandchoue des Qing. Au fil du temps, notamment après les guerres de l'opium, en 1860, elles vont peu à peu s'emparer des activités criminelles les plus lucratives : trafic de drogue, proxénétisme, extorsion de fonds, contrebande... Au début du XX<sup>e</sup> siècle, elles mettent leurs richesses au service du mouvement nationaliste qui fera tomber « le dernier empereur » Qing. Sun Yat-sen, le premier président de la République de Chine en 1912, a été membre d'une triade de Hongkong. Tchang Kai-shek, son successeur à la tête du Kuomintang, va bénéficier quinze ans plus tard d'un autre « service » : à Shanghai, le parrain Du, surnommé « les grandes oreilles », lance sa triade de la Bande verte à l'assaut des ouvriers communistes en grève, dont cinq mille seront massacrés.

<https://www.les-crises.fr/triades-chine-pieuvre-mafia-chinoise-conquete-monde/>

## **Les Rois mages : une géographie de la conversion (Revue Conflits, 7 janvier 2024, Thierry Buron)**

Si les Rois mages sont très connus, leur historicité est entourée d'incertitudes et de mystère. La tradition de la crèche de Noël, qui revient chaque année depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle dans les églises et les foyers du monde catholique, est une représentation de la Nativité avec la Sainte Famille, l'adoration des bergers et des mages, le bœuf et l'âne, et souvent de nombreux autres personnages de la vie locale. Son décor d'étable, de village ou de grotte évoque l'Orient, ou le pays où elle est exposée. Et bien évidemment les Rois mages, dont le nombre a été fixé à trois.

Dans les crèches contemporaines, chacun des trois Rois mages venus adorer l'Enfant-Jésus a un aspect différent, qui suggère des origines géographiques distinctes. Il n'en a pas toujours été ainsi. Pourquoi ces changements, qui ne concernent qu'eux dans les récits et les figurations de la Nativité ?

### **« Venus d'Orient », mais de quel(s) pays ?**

La question de l'identité et des origines doit être évaluée d'abord à la lumière du texte sacré (l'Évangile de saint Matthieu est le seul à mentionner les Rois mages), ensuite d'après les écrits chrétiens postérieurs (apocryphes orientaux, Apocalypse, Pères de l'Église) et les interprétations des théologiens, enfin selon les hypothèses des historiens jusqu'à nos jours. Au cours des siècles, ces auteurs ont confirmé, complété, ou mis en doute la véracité ou même la vraisemblance historique du récit de saint Matthieu concernant les Mages.

L'Évangile (qui nous a été transmis en grec ancien) est concis, mais clair : ils sont « venus d'Orient » et, après avoir adoré l'Enfant-Jésus, « s'en sont retournés dans leur pays » (au singulier, ce qui suggère une origine géographique commune en Orient), « par un autre chemin » afin d'éviter Jérusalem et Hérode. Mais il n'indique ni leur nombre, ni leurs noms, ni le pays d'où ils venaient, ni même la distance, l'itinéraire, ou la durée de leur voyage. On apprend seulement que c'est « en Orient » qu'ils ont vu

se lever l'étoile qui les a décidés à partir pour voir « le roi des Juifs », qu'ils sont passés par Jérusalem au palais du roi Hérode pour apprendre le lieu de sa naissance selon la prédiction de l'Ancien Testament, et que la même étoile les a guidés jusqu'à Bethléem, la ville du roi David, également en Judée. Ils ne seraient donc jamais allés en Galilée, malgré l'affirmation de la chanteuse française Sheila (« Comme les rois mages en Galilée »), et de quelques auteurs critiques qui placent la Nativité et l'adoration dans cette région du nord de la Palestine.

<https://www.revueconflits.com/les-rois-mages-une-geographie-de-la-conversion/>

### **Parus au journal officiel :**

Décret n° 2024-12 du 5 janvier 2024 portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé « répertoire statistique des individus et des logements » (Résil)

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048866207>

Arrêté du 29 décembre 2023 relatif à la protection sociale complémentaire des militaires, des anciens militaires et de leurs ayants droit en matière de couverture des frais occasionnés par une maternité, une maladie ou un accident

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048865464>

LOI n° 2023-1380 du 30 décembre 2023 visant à revaloriser le métier de secrétaire de mairie

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048734585>

Décret du 29 décembre 2023 portant élévation aux dignités de grand'croix et de grand officier de l'ordre national de la Légion d'honneur

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048734597>

(Six décrets en suivant)